



TRAIT D'UNION

Bulletin édité par la Section CGT
des Retraités PTT du Rhône

MAI 2025 N°39

Editorial

Lors du sondage CGT IFOP d'avril 2025 sur les retraités, 73 % des salarié-es se sont prononcés pour l'abrogation de la réforme des retraites. Notre système de retraite est finançable, et les Français-es sont d'accord !

La CGT est porteuse de plusieurs propositions pour financer notre système de retraites par répartition, et elles sont plébiscitées par les Français-es :

86 % des Français-es sont favorables à l'alignement des salaires entre les femmes et les hommes

78 % des Français-es sont favorables à l'augmentation générale des salaires

82 % des Français-es sont favorables à la soumission à contribution des dividendes versés par les entreprises à leurs actionnaires

76 % des Français-es sont favorables à l'augmentation d'un point des cotisations patronales.

Cela explique que le 1er mai, de nombreux retraités-es ont une nouvelle fois battu le pavé à l'appel des syndicats, dans une ambiance festive, 10 000 manifestants à Lyon, et 400 à Villefranche et plus de 300 000 dans tout l'hexagone.

De plus les retraités sont à nouveau la cible des membres du gouvernement, du patronat, de pseudos experts ou économistes. Toutes et tous se succèdent dans les médias, pour, à nouveau, opposer les retraités-es au reste de la population. Après le Premier ministre accusant les retraités-es d'être responsables de la moitié du déficit de la France, c'est maintenant la ministre des Comptes Publics, Amélie de Montchalin, qui fait une promotion éhontée de la suppression de

l'abattement fiscal de 10 % « octroyé » aux retraités-es. Cet abattement, en vigueur depuis 1978, visait à neutraliser les réformes du calcul de l'impôt sur le revenu et à atténuer, en partie, la perte de revenu lors du passage à la retraite. Contrairement aux propos des présidents du COR et du Medef, cet abattement n'a aucun lien avec la déduction forfaitaire de 10 % pour frais professionnels. Ce n'est pas la première fois que cette mesure est évoquée par l'exécutif. Elle avait déjà été envisagée dans le cadre du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) 2025. La mobilisation des retraités-es avait contraint le gouvernement à faire machine arrière.

Gouvernement et patronat se retranchent derrière l'objectif de 40 Mds d'euros d'économies à réaliser dans le cadre du PLFSS 2026, pour ressortir ce projet des cartons. Mesure qui permettrait de récupérer, sur le dos des contribuables retraités-es, 4,5 Mds d'euros. Tout en prétendant ne pas vouloir augmenter les impôts, leur volonté est d'accroître, de manière déguisée, la pression fiscale sur les retraités-es.

Une nouvelle fois nous devons lutter pour défendre nos intérêts, car nous sommes nombreux à aider nos enfants ou petits-enfants, à nous investir dans des associations, et à donner de notre temps pour remplacer les institutions...

Comme proposé par notre Confédération, nous devons une nouvelle fois être nombreux lors de la manifestation du 5 juin, en fonction de nos disponibilités, car nous avons aussi ce jour-là un moment important, avec le Congrès du syndicat départemental FAPT 69 à Vénissieux.

Alain



Tous les salariés méritent une retraite en bonne santé

Dans un triste registre en rapport aussi avec les futur-es retraité-es, le lundi 28 avril était une journée de lutte pour la prévention des accidents du travail et maladies professionnelles. Plusieurs mobilisations CGT partout en France pour rendre hommage aux trop nombreux-ses mort-es au travail et prévenir sur les risques.

En 2023, 759 travailleur-ses ont perdu la vie à la suite d'un accident du travail

Depuis 2020, ce chiffre ne cesse de grimper, révélant une situation catastrophique et une véritable crise de la sécurité au travail. Ces drames sont le résultat d'un choix politique : celui de sacrifier la santé et la sécurité des travailleur-ses sur l'autel de la rentabilité. La liberté d'entreprendre subordonne toute autre situation y compris la santé-sécurité au travail.

Des chiffres accablants :

- 57 % des décès (432 cas) sont liés à des malaises, reflétant une intensification des rythmes de travail et le stress que cela provoque.
- Les accidents liés à des causes externes atteignent 193 décès en 2023 contre 176 en 2022, tandis que le risque routier reste meurtrier avec 92 décès (12 % du total).
- 33 suicides sur le lieu de travail témoignent d'un désespoir face à des conditions de travail insupportables.

Ces statistiques ne prennent pas en compte les accidents de trajet, les décès dus aux maladies professionnelles, ni les agent-es de la fonction publique et les auto-entrepreneur-euses mort-es en raison de leur travail. Le bilan est donc encore plus lourd, bien au-delà des 1200 morts.

Six salariés sur dix pensent ne pas pouvoir tenir jusqu'à 64 ans ! Soyons donc toutes et tous ensemble, actifs et retraité-es, pour défendre les retraites et revenir à un départ à 60 ans !

Alain



Pour une Sécurité sociale intégrale

Les camarades de la section ont été sollicités pour signer la pétition « Reconstituons la solidarité intergénérationnelle ». Celle-ci revendique une couverture complémentaire Santé financée par une cotisation sociale patronale mutualisée à partir des richesses produites par le travail. Cela fait partie des luttes pour une Sécurité sociale intégrale. Nous avons également fait appel aux adhérents de LSR-PTT du Rhône.

Et puis à quelques-uns nous avons aussi fait signer cette pétition aux usagers du bureau de poste de Lyon 8^e, rue Beauvisage et aux clients du Super U près du syndicat.

Au total, 327 signatures ont été recueillies !

Les retraités encore et toujours dans la rue

Vous ne l'avez pas lu dans le Progrès, mais pourtant c'est vrai : le 20 mars a eu lieu une manifestation régionale Rhône Alpes à l'appel des neuf organisations de retraités. 4000 d'entre eux et quelques salariés actifs ont rejoint l'Agence Régionale de la Santé à partir de la place Jean Macé. Et pourquoi manifestaient-ils ? Pour une sécurité sociale intégrale, à 100 %, démocratique et évoluant selon les besoins tout au long de la vie.



Et c'est par un beau 1^{er} mai ensoleillé que nous avons manifesté pour rappeler nos exigences de justice sociale et de paix avec plus de 10 000 manifestant-es à Lyon et 400 à Villefranche. Nous étions une trentaine de retraités CGT des PTT.

Une journée de mobilisations, entre autres pour la réforme de l'abrogation des retraites. La prochaine date, annoncée par la CGT à ses syndicats depuis maintenant plusieurs semaines, sera le 5 juin prochain.



Photos de Maryse

Marie-Noëlle Masméjean nous a quittés...

Marie-Noëlle, une militante active et engagée, femme libre et indépendante

Nous garderons d'elle sa force de caractère qui l'a animée tout au long de sa vie de femme, mère et militante. Elle a dirigé le syndicat des Postaux dans les années 80 avec une grande détermination, surmontant les difficultés tout en menant de pair avec courage vie familiale et militante. Elle aura marqué son passage à l'UD du Rhône, en charge notamment du secteur du commerce, toujours proche des salarié.es, luttant à leur côté pour la défense et le respect de leurs droits. C'est au Havre où elle a terminé sa carrière, que ses camarades et ami.es de Seine Maritime, lui ont rendu un bel hommage ce 28 avril : ...«très tôt aussi tu ne t'es pas laissée faire et tu avais compris l'importance de s'engager au syndicat CGT, où tu as pris rapidement de grandes responsabilités.... Puis passée cadre , c'est à l'UGICT que tu as milité... Dans tes derniers combats, celui pour la santé et la prise en charge des personnes âgées avait une place prépondérante, au CODERPA notamment.



*Il est venu le temps où tout s'est arrêté, Mari-No, tu avais ton caractère, bien trempé, tu savais ce que tu voulais, mais je crois que c'est ce qui t'a sauvée. Féministe, femme de valeurs et de convictions tu étais... **Mari-NO tu étais une femme libre une femme communiste avec tout ce que cela comporte et ça t'allait tellement bien ! Au revoir Mari-No.***

Maryse



1^{er} mai 2025

**pour la paix juste et durable
pour nos retraites et nos salaires**

Un certain nombre de camarades de la section sont atteints par la maladie, celle-ci étant plus ou moins handicapante. Le « parcours du combattant » est semé d'embûches : surcharge des urgences, difficultés pour trouver un médecin, fonctionnement perturbé de l'hôpital public, ... Nous luttons d'ailleurs quotidiennement pour que la situation de la santé en France change radicalement.

Nous assurons nos camarades qui se trouvent en butte à ces aléas de la vie que nous sommes de tout cœur avec eux, leur souhaitons un prompt rétablissement ou au moins une amélioration de leur santé.

Le bureau de la section

C'EST SI BON DE MILITER !



Je voulais vous raconter combien il est enrichissant de militer ! Même après 65 ans !

Je suis retraitée depuis quasi cinq ans à présent, syndiquée à la CGT FAPT DU RHONE, depuis 1989, je me rends régulièrement au syndicat situé au 79 rue Pierre Delore afin de pouvoir partager avec d'autres camarades retraités mais aussi actifs.

Je voulais vous expliquer à quel point j'apprécie ces moments de discussions, d'échange, de prise d'infos mais aussi de convivialité.

C'est en cet endroit mythique, cette maison du syndicat CGT qui renferme tant de souvenirs de luttes de fraternité et de solidarité, où il fait bon s'arrêter de temps en temps ! ou même souvent.

On participe, chacun à sa manière et suivant ses disponibilités, en donnant un peu de son temps à la vie de notre syndicat, si cher à notre cœur : participer aux envois, distribuer des tracts aux usagers, c'est partager nos convictions, nos idées. Notre ADN !!!

Informers, discuter avec les gens lors d'initiatives, devant un bureau de poste, un marché, peu importe, communiquer avec les gens c'est tellement plaisant. Et moi j'adore ces moments.

Il est enfin temps de sortir de nos coquilles, devant toutes les attaques faites aux travailleurs, aux retraités qui, nous le savons, sont tous des nantis, donnons un peu de notre temps pour que notre combat ne soit pas vain aujourd'hui face à ce monde souvent si cruel, aliéné par les médias et les réseaux sociaux.

REVENONS A L'ESSENTIEL : se parler, partager avec les autres, manifester, ENFIN LUTTER, pour que la CGT continue à vivre à travers nous. Travailleurs, retraités, syndiqués ne nous laissons plus envahir par la fatalité.

JE VOULAIS VOUS RACONTER COMBIEN IL EST BON DE MILITER !!!

Chafika

Résultats du tirage départemental de la souscription pour la section des retraités :

A gagné une carte cadeau d'une valeur de 100 €, le n° : 754501

A gagné une carte cadeau d'une valeur de 60 €, le n° : 753339

A gagné une carte cadeau d'une valeur de 50 €, le n° : 755481

Ont gagné une carte cadeau d'une valeur de 30 €, les n°s : 754361, 750992, 748910, 751994

Les gagnant-e-s ont été prévenu-e-s individuellement par le bureau.

Rappel :

Pour nous joindre :

Permanences du bureau au local 79, rue Pierre Delore tous les mardis à partir de 10h.

Téléphone : 04 78 61 16 29

Mail : retcgtp69@wanadoo.fr

Congrès du syndicat CGT FAPT du Rhône le 5 juin 2025

Les 18 et 19 novembre 2021, s'est tenu le congrès de fondation du syndicat CGT FAPT du Rhône, réunissant les syndicats des Postaux, des Télécoms, des Services financiers, ainsi que la section des retraités. Ni nostalgie, ni fatalisme : il s'agissait de construire un outil actuel pour la situation actuelle.

Plus de trois ans après, se tient le 1^{er} congrès après cet événement historique. Il nous permettra de mesurer le chemin parcouru, de faire le bilan des trois années passées, de « rectifier le tir » éventuellement. Un congrès est un lieu d'échange et de débats permettant d'arriver à des résolutions communes engageant l'avenir.

L'avenir du syndicat sera fortement marqué par l'entrée de nos camarades postiers dans les CSE (Comité Social et Économique). Cela implique une forte dégradation de leurs droits syndicaux. Il nous faut adapter notre action à ces nouvelles données.

Pour nous, retraités, ce congrès tourné vers l'avenir est une opportunité :

- de développer les liens avec les jeunes syndiqués
- de poursuivre et améliorer notre action pour un service public de qualité

D'ores et déjà, le projet de document d'orientation a été envoyé à tous les adhérents. Il appartient à chacun de rédiger, individuellement ou collectivement, des amendements pour l'enrichir. La réunion des syndiqués de notre section le 13 mai y contribuera.



D'après les statuts du syndicat :

Le congrès :

- Apprécie l'activité du syndicat départemental pour la période écoulée ;
- Débat et définit l'orientation du syndicat départemental pour les trois ans à venir
- Apprécie le rapport de la Commission Financière de Contrôle et donne quitus au trésorier
- Apprécie le rapport de la commission des mandats
- Élit la Commission Exécutive Départementale et la Commission de Contrôle. La commission Exécutive se réunit immédiatement pour élire le secrétariat et le secrétaire général.

Entre deux congrès, le syndicat départemental est dirigé par la Commission Exécutive Départementale élue à bulletins secrets lors du congrès.

Alors rendez-vous le 5 juin pour un congrès de qualité.

Gilles